

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 373

Artikel: Un nouveau vote de la Chambre française en faveur du suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260600>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le Couronnement de la Paix

Encore un dessin de Daumier, dont l'actualité frappe, hélas ! encore aujourd'hui.

Cliché Ligue de Femmes pour la Paix et la Liberté.

Réunions diverses.

La place nous fait défaut pour énumérer ici toutes les réunions qui se sont échelonnées à Genève au cours de ces dernières semaines, et qui présentent un si vif intérêt pour nous autres femmes. Bornons-nous à mentionner le thé offert par le Comité des Associations féminines genevoises le 7 février, après-midi, à toutes celles que la remise des pétitions avait attirées à Genève, et où l'on entendit sous la présidence de M^{lle} Schaezel, Mrs. Ben Hooper (Etats-Unis) et M^{lle} Freundlich députée au Parlement autrichien; le lunch du 11 février, présidé avec éloquence par M^{lle} Schreiber-Krieger, députée au Reichstag, et où M. S. de Madariaga parla du désarmement, comme seul pouvait en parler l'ancien chef de la Section du Désarmement de la S. d. N.; la réunion offerte par Mrs. Corbett Ashby, le 12 février, au personnel de bureau de la délégation britannique à la Conférence pour permettre à ces jeunes filles de faire connaissance avec d'autres jeunes filles de Genève; le thé du 13 février pour l'inauguration de l'exposition des pétitions féminines, les réunions organisées par la Ligue des Femmes juives, l'Association des Femmes universitaires, etc., etc.

De Zurich, nous apprenons encore que la manifestation en faveur du désarmement du 8 février a eu grand succès, et que soit Dr. Bäumer (Allemagne), soit M^{lle} Marcelle Capy (France), soit Miss Lathrop (Gde-Bretagne), remplaçant au dernier moment Mrs. Corbett Ashby empêchée, ont remarquablement défendu l'idéal de paix.

La collaboration des femmes à l'organisation de la paix

Memorandum du Comité féminin pour le Désarmement

(Suite et fin.)¹

Propositions concrètes.

A la lumière de ces considérations, nous nous permettons de soumettre les propositions suivantes:

¹ Pour la première partie de ce Memorandum, voir notre précédent numéro.

MARIE GEYERS: *La comtesse des digues*. Editions Victor Attinger, Paris-Neuchâtel).

Préfacé par Charles Vildrac, ce roman régional belge a une forte saveur de terroir qui en fait quelque chose d'à part et d'attirant. Si particulière, si étrange pour nous, la région de l'Escaut, avec ses cours d'eau qui subissent l'influence de la marée, avec ses polders, ses oseraies, ses inondations, malgré un système de digues scrupuleusement surveillé!

Et nous apprenons qu'en Flandre, il existe des associations de propriétaires intéressés au bon état de ces remparts qu'on dresse contre la puissance destructrice des eaux, et qu'elles ont un chef nommé « comte des digues ». M^{lle} Gevers en a fait une comtesse, belle fille vigoureuse, qui est née dans ce pays des brumes et des marécages, qui l'aime profondément. Mi-paysanne, mi-bourgeoise, elle est d'une rectitude morale absolue: d'où la lutte sentimentale qui s'achèvera par un mariage heureux. Livre sain, où il y a du pittoresque et de la poésie.

M. L. P.

EDOUARD SILVA: *La dernière gerbe*. Editions Figuière, Paris.

Des vers — une alternance un peu monotone d'alexandrins et de vers de huit syllabes. L'auteur recueille là des impressions de guerre, du grand espoir d'après guerre; il exprime ses doutes, l'appréhension des combats intérieurs. L'ironie amère fait place à l'espoir, à la foi. Passé, présent, — le passé surtout pour celui qu'on devine avancé sur la pente de la vie, des conseils à un petit-fils, tout ce qui fait ou a fait vibrer son cœur s'exprime dans ces pages.

M. L. P.

1. Le Conseil devrait faire connaître aux gouvernements nationaux notre grand désir de les voir examiner s'il n'existe pas, dans leurs pays respectifs, des femmes capables de faire partie des délégations à la Conférence du Désarmement.

2. Etant donné les différences extrêmes qui existent dans le statut juridique des femmes des diverses parties du monde et en raison desquelles il est probable que, dans certains pays, les demandes émanant de femmes désirant participer à ces délégations ne recevront pas la considération qu'elles méritent, le Conseil devrait trouver un moyen d'atténuer cette grave inégalité.

3. Le Président de la Conférence devrait réserver une période définie au cours de la session plénière de la Conférence pour recevoir les pétitions et déclarations en faveur du désarmement qui ont été signées par des millions d'hommes et de femmes de tous les pays, et qui sont le témoignage de l'active propagande menée en faveur de la paix dans le monde entier, au cours des deux dernières années, par les organisations féminines.

4. Le Conseil devrait prendre acte du fait que pendant la Conférence du Désarmement, le Comité des organisations féminines internationales pour le désarmement siégera de façon constante à Genève et sera assisté par un Conseil consultatif composé de femmes d'un grand nombre de pays. Il est de la plus haute importance que ce Comité et le Conseil consultatif soient tenus constamment au courant des délibérations de la Conférence, afin de pouvoir informer leurs organisations constitutives, nationales et locales, de la marche des travaux. Afin de faciliter ce contact et d'aider le Comité du Désarmement à s'acquitter de sa tâche comme il convient, nous prions le Conseil de lui accorder les mêmes avantages qu'aux représentants des agences de presse et des journaux, à savoir:

- attribution d'un certain nombre de sièges marqués, réservés, et bien placés, dans la salle de conférence;
- admission au bénéfice des services ré-

Edmond PRIVAT, chargé de cours à l'Université de Genève: *Le choc des patriotismes*. Bibliothèque de philosophie contemporaine, Alcan, Paris. Prix: 15 ff.

Ce livre, nous dit son auteur, journaliste et conférencier très apprécié, est le fruit d'observations. Ayant publié des ouvrages sur l'histoire des insurrections polonaises, et une série d'enquêtes, parues dans *le Temps*, sur les nationalités slaves d'Autriche-Hongrie pendant la guerre, M. Privat a, de plus, siégé comme expert à quatre assemblées de la Société des Nations, et a noté ses impressions.

A sa suite et avec un intérêt constant, le lecteur examinera les expériences faites; il tâchera de lire dans l'âme des peuples, et chemin faisant, il mesurera mieux l'illusion de tous les égoïsmes humains ou nationaux, et comprendra plus aisément comment il faut accomplir en ce monde sa tâche individuelle et collective.

L'âme nationale et sa formation, la vanité nationale et les formes variées qu'elle sait prendre, la vérité et la morale nationales, la dualité de la morale des nations (celle de paix et celle de guerre), la conscience de classe, les habitudes et les mystiques anciennes ainsi que les mystiques nouvelles... quelques-unes, parmi beaucoup d'autres, des questions d'importance vitale que traite Edmond Privat.

Et méditons un peu sur ce paragraphe des conclusions de son livre si intéressant et si sincère: « Jusqu'ici la responsabilité d'un homme se limitait à sa conduite individuelle. Une conscience morale collective étendra ces limites. Il faudra songer, non seulement aux injustices qu'on commet tout seul, mais à celles qu'on commet en groupe, et à celles qu'on laisse faire aux autres et dont on profite. » J. V.

gulières de documentation et du service établi par la Section d'Information (communiqués, etc.) pour la presse; c) accès au Secrétariat dans les mêmes conditions que la presse.¹

Nous croyons que ces quatre propositions fournissent le moyen d'élargir et de renforcer la collaboration des femmes à la Conférence du Désarmement.

Un nouveau vote de la Chambre française en faveur du suffrage féminin

Dans le vote de surprise, intervenu la nuit du 12 au 13 février à propos de la réforme électorale, la Chambre française a de nouveau réaffirmé ses convictions suffragistes, en introduisant comme un article de cette réforme l'électorat politique féminin, à l'écrasante majorité de 318 voix contre 1.

Comme tout ceci serait facile et beau s'il n'y avait pas l'inébranlable barrière du Sénat à surmonter, barrière qui, une fois de plus, va s'interposer sur le chemin du progrès. Hélas ! ...

La Journée des Pétitions

(Suite de la première page.)

Venons-en à la remise de nos propres pétitions. Comme on le sait, appel avait été fait à l'honneur des femmes suisses pour contribuer à donner à cette cérémonie son caractère imposant par la participation de représentantes de toutes les parties de la Suisse. Et qu'il soit dit ici à notre honneur que nombreuses ont été celles qui ont répondu à cet appel, et que de presque partout les Sociétés féminines avaient envoyé des délégations qui se sont véritablement senties les représentantes de leurs sœurs d'autres pays.

Le rendez-vous avait été donné au Palais Eynard, le matin à 9 heures. Une foule compacte s'y pressait parlant anglais, français, allemand... mais bientôt tout s'organise, les 56 pays s'alignent suivant l'ordre alphabétique, chaque pays ayant droit à quatre représentantes, et chaque organisation internationale membre du Comité féminin de Désarmement à une représentante. Des écharpes avec les noms des pays et des organisations, et des brassards blancs avec le mot *Pax* permettent de s'orienter. En groupes, nous traversons le jardin des Bastions, et arrivons au Bâtiment Electoral, siège des séances plénières de la Conférence, dans le hall d'entrée duquel se trouvaient les pétitions disposées en amoncellement et dont chacune de nous reçoit un paquet. La signataire de ces lignes, étant chargée de représenter l'Argentine, portait sous son bras un paquet muni de cette inscription: *Coleccion de Peticiones recojidas bajo los auspicios de la Liga nacional de las Mujeres evangelicas en la Republica Argentina*; d'autres étaient munies de paquets de signatures japonaises aux élégants caractères, etc.; mais toujours nous sentions battre à travers ces feuilles de papier le cœur des femmes et des mères d'autres pays réclamant la paix et la sécurité pour leurs enfants. La Suisse était représentée par trois membres de la Ligue de Femmes pour la Paix et la Liberté, à laquelle revient dans notre pays tout l'honneur de la collecte des signatures: M^{lle} C. Ragaz, M^{lle} Lejeune, et M^{lle} Honegger, ainsi que par M^{lle} Dr. Schaezel, présidente du Comité genevois pour le Désarmement.²

Les portes de la salle de la Conférence s'ouvrent, et notre cortège, à la tête duquel se trouve Miss Dingman, la présidente du Comité féminin pour le Désarmement, accompagnée de Miss Courtney, vice-présidente, et de M^{lle} Rosa Manus, secrétaire, s'avance lentement le long du couloir jusqu'à la tribune présidentielle. M. Henderson, après avoir ouvert de trois coups de marteau cette séance solennelle, nous salue en quelques phrases bienveillantes, et donne presque immédiatement la parole à Miss Dingman, qui prononce le discours d'une très haute inspiration, dont nous publions le texte plus haut,

¹ Nous pouvons informer nos lecteurs que ces dernières demandes ont reçu un accueil favorable, et que, sous des conditions strictement délimitées, des représentantes accréditées des Organisations féminines internationales membres de ce Comité jouissent de facilités quant à des places à la Conférence, à l'obtention de documents, etc.

(Réd.)

² Nous nous permettons ici une petite rectification à l'article de notre confrère, qui indique pour le quatrième poste le nom de M^{lle} Zellweger. Or, la veille déjà, les organisatrices avaient estimé que ce poste revenait de droit à M^{lle} Schaezel, qui non seulement a beaucoup travaillé pour recueillir des signatures à Genève, mais surtout qui s'est dépensée sans compter à la tête du Comité local, contribuant ainsi à rendre possibles ces manifestations du 6 février. (Réd.)

et qui remet au Président de la Conférence une adresse sur parchemin contenant les textes et les chiffres de signatures de chaque pétition. Et alors commence devant la tribune présidentielle notre défilé de femmes, que Miss Courtney et M^{lle} Manus appellent en indiquant le nom de chaque pays et le total des signatures qui y ont été recueillies. Défilé combien imposant, émouvant, évocateur de tant d'efforts et d'espérances, heures inoubliables pour les membres de la Conférence aussi bien que pour nous, voulons-nous le croire.

Afin d'associer à l'esprit de cette journée un public beaucoup plus étendu que le nombre forcément restreint des déléguées autorisées à accéder dans la salle, les Associations féminines genevoises avaient prévu d'autres manifestations encore. Tout d'abord, une excellente installation radiophonique au Kursaal permit de suivre dans le détail tous les discours prononcés durant cette matinée (et que nous entendimes, nous, du haut des tribunes, où des places nous avaient été réservées) et le soir surtout eut lieu un meeting féminin d'une rare ampleur. La vaste salle de la Reformation était pleine à craquer. Une délicieuse ronde d'écolières portant les drapeaux de nos 56 pays ouvrit la séance sur l'air si connu de Jacques-Dalcroze:

Si tous les enfants du monde
Voulaient se donner la main...

décuplant ainsi au cœur de chaque femme et de chaque mère l'ardeur de la lutte contre l'horreur de la guerre; puis Mrs. Clara d'Arcis, qui présidait cette Assemblée, remercia les membres du Comité féminin qu'elle présentait à ce vaste public, en excusant les absentes, et notamment M^{lle} Gourde. L'envoi d'un télégramme à M. Briand, pour lui exprimer le regret de toutes de ce qu'il ne put pas assister à cette journée à Genève, fut décidé. Priront ensuite la parole: M^{lle} Ragaz, vice-présidente de la Ligue de Femmes pour la Paix et la Liberté, qui raconta les expériences faites lors de la récolte de signatures pour la pétition; M^{lle} Zellweger, qui parla de la tâche des femmes suisses pour la paix; M^{lle} Adele Schreiber, députée au Reichstag, qui fit une grande impression en traitant ce sujet: *La politique internationale et les femmes*; et enfin, M^{lle} Malaterre-Sellier, dont l'éloquence et l'inspiration presque prophétiques soulevèrent des tonnerres d'applaudissements sans fin, en appelant à la guerre sacrée contre la guerre toutes les femmes, toutes les mères de tous les pays. Digne fin d'une journée inoubliable, dont aucune de nous ne pourra jamais perdre de vue la portée et l'engagement moral qu'elle a impliqué pour nous.

D.

(Adaptation française.)

Le tuteur général et les femmes

Depuis bien des mois, le Grand Conseil du canton de Genève avait devant lui un projet de loi instituant un poste de « tuteur général », qui se rapprocherait passablement des fonctions de cet ordre remplies en Suisse allemande par les « *Jugendämter* », le nombre toujours croissant des tuteurs et leur éparpillement entre trop de mains bénévoles ayant rendu indispensable cette création, à laquelle nous ne pouvons qu'applaudir.

Depuis bien des mois également, plusieurs de nos organisations féminines genevoises (pour préciser: l'Association pour le Suffrage, l'Union des Institutrices primaires, et celle des Institutrices d'écoles enfantines) avaient demandé à la Commission du Grand Conseil que la loi stipulât que ce poste pût être rempli par une femme. Il n'est pas besoin d'insister beaucoup ici sur les concours infiniment précieux qu'une femme de cœur, de tact, et d'expérience, pourrait apporter à la collectivité en remplissant professionnellement cette fonction; et bien que, selon la fiction juridique que « ce qui n'est pas défendu est permis », donc que si la loi ne défend pas que ce poste soit confié à une femme, rien n'en empêcherait une de le remplir, nous avions pensé qu'il était bien préférable de préciser nos droits au lieu de les laisser dans le vague.

L'autre jour, au Grand Conseil, en deuxième débat, M. le député Albaret s'est fait notre porte-paroles, en présentant cet amendement, qui a été accepté. Mais, en troisième débat, notre Parlement cantonal est revenu en arrière à la demande de M. Perréard (radical); M. Meyer de Stadelhofen (catholique), qui aime à se déclarer féministe dans les cas qui lui conviennent seulement, a dépeint au Grand Conseil effaré les inconvénients sérieux qu'il pourrait y avoir à charger une femme des fonctions de tuteur général, et M. Fréd. Martin, conseiller d'Etat, a cru